

Acte pour incorporer l'église Baptiste de la rue Ste. Catherine, à Montréal.

Acte pour autoriser Dame Nancy P. Poisson, épouse de William S. Hunter, à vendre un certain bien-fonds et à en disposer.

Acte pour changer le nom de John Brown, de la cité de Montréal, commis-voyageur, en celui de John Stevenson Brown.

Acte pour amender l'acte d'incorporation de l'Association Pharmaceutique de la Province de Québec, et pour régler la vente des poisons.

Acte concernant l'Union de certaines églises presbytériennes y mentionnées.

Acte pour permettre au Lord évêque de Montréal, du consentement du "ministre et des marguilliers de l'église de la Trinité," Montréal, d'emprunter une somme d'argent, et d'hypothéquer à cette fin la propriété de la dite église.

Acte pour amender l'acte intitulé : "Acte pour incorporer le bureau d'administration des biens temporels de l'église presbytérienne du Canada, en rapport avec l'église d'Écosse."

Acte pour mettre le ministre et les marguilliers de l'église St. Jean, de la paroisse de St. Jean l'Évangéliste, dans le diocèse de Montréal, en possession d'un certain bien-fonds avec pouvoir de le vendre et d'en appliquer le prix au paiement d'autres terrains, ou à la construction d'une nouvelle église.

Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour défrayer certaines dépenses du gouvernement civil pour les années fiscales se terminant le trente de juin 1875 et le trente de juin 1876, et pour d'autres objets ayant rapport au service public.

Dans le Parlement fédéral, deux motions importantes ont été faites par M. MacKenzie. Dans la première le chef du cabinet propose :

« Qu'il appert par le dit document que Louis Riel, membre de cette Chambre, a été mis hors la loi pour félonie. »

Le vote pris donne : Pour, 138 ; contre, 31.

La seconde :

« Que M. l'Orateur émette son warrant adressé au greffier de la couronne en chancellerie, lui ordonnant de préparer un nouveau bref d'élection pour le district électoral de Provencher, en remplacement de Louis Riel, déclaré « mis hors la loi. »

Adopté sur la division suivante : Pour, 141 ; contre, 16.

En France, la situation est, s'il faut en croire le télégraphe, définitivement réglée, assise.

Dans l'assemblée on a considéré le bill du sénat, en détail ; il a passé clause par clause. En voici les principales : Chaque département aura un certain nombre de sénateurs. Le département de Seine-et-Marne en aura cinq ; d'autres départements quatre, trois ou deux, suivant la population.

Les sénateurs seront élus par les collèges composés des députés à l'assemblée, par les conseillers-généraux, les conseillers d'arrondissements et les délégués des municipalités. Les sénateurs représentant les départements et les colonies seront élus pour neuf ans, et ceux élus par l'assemblée seront inamovibles. Les vacances créées par la mort, démission ou autre cause, avant l'expiration du mandat, seront remplies par l'assemblée.

Le Sénat jouit avec l'Assemblée du pouvoir de présenter des projets de loi. Le budget néanmoins devra passer d'abord par les députés. Le sénat peut s'instituer en Cour Suprême pour instruire le procès du président de la république ou de ses ministres, ou contre toute personne accusée de conspiration contre l'état.

Enfin le 25 février, le bill comprenant toutes les clauses de l'organisation définitive des pouvoirs constitutionnels, a été adopté, avec la reconnaissance finale de la République par une majorité de 433 contre 262.

A. A.

## PROVERBES RUSSES

Il donne à manger avec la cuillère et crève les yeux avec la manche.

Un sot jette une pierre dans la mer, cent sages ne la retireront pas.

## LE MOT DE L'ENIGME

« Ce qu'il y a de plus digne d'être montré aux hommes, c'est une âme humaine. »  
"The one thing worth showing to mankind is a human soul."  
(BROWNING.)

XIV

(Suite)

Souvent il m'arrivait de le faire chercher longtemps dans les salons où nous passions, comme de coutume, toutes nos soirées, sans parvenir à le découvrir. Un jour, je l'aperçus causant avec madame de B... d'un air animé. Et lorsque je m'approchai, il me sembla remarquer sur son visage un léger déplaisir qu'il dissimula promptement, mais qui suffit pour me causer une pénible sensation d'embarras. Sans doute, quand nous étions seuls, je le retrouvais le même. Il n'avait rien perdu encore auprès de moi du charme de ses manières ; sa tendresse n'avait point changé d'accent ; et cependant une barrière invisible s'élevait et grandissait entre nous, et je commençais à éprouver une impression de solitude qui me faisait souffrir et dont je n'étais complètement affranchie nulle part.

Cependant le succès de ma première apparition dans le monde était suivi maintenant de celui de la mode. La présence de je ne sais plus quel prince étranger prolongeait, cette année-là, à Paris, la saison des plaisirs, et les réunions se succédaient comme si l'on eût été en carnaval. Il n'était pas une à laquelle je ne fusse priée, et quoiqu'un impérieux besoin de repos commençât à diminuer l'activité fiévreuse qui m'avait quelque temps possédée, je ne pouvais plus m'arrêter ; car je remarquai bientôt que la tranquillité et le silence n'étaient supportables pour Lorenzo que dans son atelier. Hors de là, il lui fallait un mouvement incessant. Et comme il ne pouvait en ce moment reprendre le côté sérieux de sa vie d'artiste, il se livrait entièrement à celle du monde, et il n'était point encore indifférent au plaisir de m'y conduire avec lui. Il m'était donc impossible de me soustraire à ce tourbillon dont j'étais lasse, et parfois j'enviais celles que le seul plaisir d'attirer les regards pouvait satisfaire. Je m'étonnai cependant dès lors, et je m'étonne encore du rôle immense que joue la vanité dans ces fêtes, si différentes pour ceux qui y assistent, de ce qu'elles semblent être aux regards de la foule qui est exclue. La musique, la danse, les appartements splendides, et pour jouir de tout cela, la gaieté de la jeunesse, enfin, pour tout compléter, la joie de rencontrer ceux qu'on aime, voilà les grandes séductions et les vives jouissances qu'envie à ceux qui les possèdent et les épuisent le plus grand nombre de ceux qui en sont privés. S'il en était réellement ainsi, le monde grandirait jusqu'à un certain point à mes yeux, et les dangers ainsi que les jouissances qui s'y rencontrent, seraient du moins à la hauteur de l'estime et de la réprobation dont il est l'objet. Mais toutes les séductions du monde se réduisent le plus souvent au plaisir d'éclipser les autres, et l'enivrement qu'il cause est presque toujours produit, non point par les plaisirs qu'il vous offre, mais par l'orgueil que vous y apportez. Cela est étrange quand on y réfléchit ; et, sans s'élever très-haut, on peut facilement imaginer que non-seulement le bonheur, mais le plaisir et encore plus la gaieté puissent vivre ailleurs d'une meilleure vie, et que, par le fait, les véritables possesseurs de ces biens enviés sont le plus souvent ceux-là mêmes que l'on en croit le plus déshérités.

Quant à moi, je n'étais plus gaie dans ce monde, mais je m'efforçais encore de le paraître. L'expression mélancolique que je n'avais pas toujours su déguiser ayant provoqué quelques remarques dont ma fierté avait été surprise et blessée.

— Eh quoi, belle Ginevra, vraiment triste ! me dit un soir Lando Landi, en s'asseyant près de moi à un concert, et parlant de ce ton familier qu'autorisait sa parenté mais qui ne m'en semblait pas moins déplaisant. — Je l'avais nié jusqu'à présent, vous ayant toujours trouvée souriante, lorsque (ce qui m'arrive tous les jours) je vous vois hors de ces cohues. Je ne vous croyais qu'un peu ennuyée du monde ; chose concevable, même pour vous : on se lasse de tout, même de tourner la tête au genre humain. Mais, ce soir, vous avez vraiment l'air d'une muse tragique !

— Je suis un peu fatiguée, voilà tout. — Ecoutez-moi, cousine, et ne me traitez pas si mal. Je m'aperçois que je vous déplaît, ce qui prouve que je ne suis pas fat ; et je ne vous en veux pas, je vous aime et je vous admire beaucoup, et cependant

(appréciez ce procédé) je ne vous fais pas la cour.

— Voyons, Lando, où voulez-vous en venir ? Finissez ce bavardage.

— Je veux en venir à vous demander de m'accorder un peu de confiance. Vous êtes triste, et je vais vous dire pourquoi : vous avez entendu tenir quelque imbécile propos sur Lorenzo. Eh bien, cousine, laissez-moi vous dire. ....

— Quel propos ? lui dis-je en rougissant d'un air mécontent.

— Vous me comprenez bien, et je suis certain que je ne vous apprends rien, je serais trop galant homme pour faire une chose pareille ; mais je veux faire le contraire et justifier Lorenzo. Croyez-moi, ne prenez pas au sérieux quelques instants de politesse sans conséquence accordés à de vieux souvenirs, et qui ne méritent pas, en vérité, l'honneur de cet éclair de vos beaux yeux.

Il avait trouvé, en effet, le moyen de les faire flamber.

— En vérité, Lando, lui dis-je avec hauteur, vous mériteriez que cet entretien fût le dernier entre nous. ....

Mais je le vis si sincèrement étonné, que je compris que j'avais tort. Il venait d'être impertinent, mais il l'avait été sans le savoir et sans le vouloir. Je continuai d'un ton plus doux :

— Je vous proteste que vous vous trompez absolument. Je ne suis ni triste ni inquiète. Je m'ennuie souvent, voilà tout ; et, ce soir, j'ai sommeil, et je voudrais rentrer au plus tôt. Donnez-moi le bras, et allons chercher Lorenzo.

Je vis une légère hésitation.

— Il est à peine minuit, me dit-il. Il faut absolument rester encore, pour entendre les deux derniers morceaux.

— Non, vous dis-je, j'en ai assez. Mais si vous voulez rester là, je ne vous oblige pas à m'escorter ; la première personne de connaissance que j'apercevrai me rendra ce service.

— Ma che ! dit-il en se levant et en secouant la tête. Vous savez bien que je ne céderai cet honneur à personne.

Et il se décida à me donner le bras. Nous commençâmes notre voyage de découverte à travers une longue enfilade de salons. Lorenzo n'était nulle part. Lando ne disait rien, et jetait un regard rapide et défiant autour de lui à l'entrée de chaque salon. Je le remarquai, et l'idée me vint qu'il avait menti tout à l'heure, et que, tandis qu'il prétendait me rassurer, il savait que Lorenzo s'était encore procuré l'un de ces entretiens tête à tête qu'il me semblait aussi humiliant d'ignorer que de surprendre. Lando avait touché un point plus sensible que je ne voulais le laisser paraître ; car, malgré une explication, en apparence très-franche, donnée par Lorenzo lui-même à ce sujet peu de jours auparavant, le doute avait pénétré dans mon cœur, et j'avais sans cesse besoin d'être rassurée. N'était-ce pas déjà reconnaître que j'avais lieu de trembler ?

Enfin nous arrivâmes au dernier salon. Lorenzo n'y était pas. Il ne se trouvait au-delà qu'une petite pièce, beaucoup moins éclairée que les autres :

— C'est une bibliothèque, m'expliqua Lando à sa manière, ou du moins un cabinet rempli de livres, où personne ne met jamais les pieds.

Je sentis, à un imperceptible mouvement de son bras qu'il aurait voulu m'empêcher d'y entrer. Cela suffit pour me faire avancer jusqu'à la porte de ce cabinet. Là, je m'arrêtai tout court, à la fois rassurée et interdite.

Quatre hommes s'y trouvaient seuls, assis autour du tapis vert d'une table de jeu. Une partie avait lieu entre deux de ces joueurs, et Lorenzo était l'un de ces deux-là. Les autres suivaient son jeu avec le plus ardent intérêt.

Je demeurai immobile, appuyée contre la porte, les yeux fixés sur lui. Était-ce

bien Lorenzo ? Quel changement dans ces traits ! Quelle expression nouvelle dans cette physionomie mobile ! Non-seulement il ne m'aperçut pas, mais je compris que ma voix eût en vain frappé son oreille. Il ne voyait et n'entendait plus rien. Ses regards, son attention, son esprit, son être tout entier était absorbé par les cartes qu'il tenait en main. Il était calme, du reste, et ses sourcils légèrement froncés indiquaient à peine que la fortune lui était contraire. Bientôt il tira un rouleau d'or de sa poche, et il le jeta sur la table. Son adversaire se leva, mais lui demeura assis, et il recommença une nouvelle partie avec l'un des deux spectateurs de la première.

— Asseyez-vous ici, me dit Lando en me ramenant près de l'un des canapés du salon où nous étions, je vais aller prévenir Lorenzo que vous l'attendez. N'y allez pas vous-même.

Je fis un signe d'assentiment, et, pour la première fois, je sus gré à Lando de son tact. Sa figure, éternellement souriante, avait d'ailleurs pris un air de sérieuse sollicitude qui me surprit, mais qui redoubla aussi l'émotion singulière et imprévue que je venais d'éprouver.

Il entra dans l'autre chambre, et je l'attendis longtemps ; je le vis enfin reparaitre seul.

— Impossible de lui parler avant la fin de cette partie, me dit-il d'un air contrarié.

Puis, après un moment de silence, il ajouta, en s'efforçant de sourire :

— Ma cousine, vous auriez mieux fait de suivre mon avis, et d'attendre Lorenzo dans la salle du concert, au lieu de venir le chercher ici. Mais, puisqu'enfin vous l'avez voulu, laissez-moi vous donner un conseil maintenant que vous l'avez surpris en flagrant délit de rechute.

— De rechute ! lui dis-je d'un air surpris.

MME. AUGUSTUS CRAVEN.

(A continuer.)

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

## NAISSANCES

A Ottawa, le 21 février, Madame Joseph Tassé, un fils.

En cette ville, le 24 de Février dernier, la dame de M. Etienne Auclair, commis-marchand, une fille.

En cette ville, le 25 courant, la dame de Joseph Ducloux, Ecr., Marchand, un fils.

## ACTE DE FAILLITE DE 1869.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC } DANS LA District et Cité de } COUR SUPERIEURE. Montréal.

DANS L'AFFAIRE DE GEORGE E. DESBARATS, FAILLI.

MARDI, le sixième jour d'Avril prochain, le soussigné demandera à la dite cour une décharge en vertu du dit acte.

Montréal, 27 février 1875.

GEORGE E. DESBARATS.

## MAGNIQUES CADEAUX DU JOUR DE L'AN ! !

OVIDE FRECHETTE, LIBRAIRE-EDITEUR,

CAISSE D'ECONOMIE, RUE ST. JEAN, N. V., QUEBEC.

Mr. O. FRECHETTE vient de recevoir de Paris et de Londres un assortiment complet d'articles de Fantaisie et du dernier Goût pour étrennes de Noël et du jour de l'An. On trouvera dans sa Librairie un choix complet de livres d'Eglise très-élégamment reliés avec agrafes et coins imitant parfaitement l'or et l'argent, objets de piété en général. Fantaisies pour étagères, Statuettes d'un fin irréprochable, Gravures fines, Chromes Variés, Albums pour Photographies, Fournitures de Bureaux, Papeterie fine, Boîtes de Mathématiques, de Couleurs, Plumes et Porte-Plumes d'or et d'argent, etc., etc. Mr. O. FRECHETTE tient aussi les livres Classiques, la Littérature des meilleurs Auteurs Français et Anglais. Les amateurs du beau, sont instamment priés de venir visiter cet établissement. 10-49-52-4

## LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

CONTRE LE FEU ET LES ACCIDENTS DE LA MER.

CAPITAL SOUSCRIT. - - - \$4,000,000.00

Comptant près de 2000 Actionnaires.

Les Fonds destinés au paiement des Réclamations, excèdent sept Cent Mille Dollars.

Cette Compagnie est prête à accepter toutes espèces de Risques contre le Feu à des taux modérés. Toutes les Réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie.

### BRANCHE DE LA MARINE.

Cette Compagnie est prête à émettre des polices sur les Navires de Navigation Intérieure, et sur la cargaison portée par les voiliers et les vapeurs de navigation intérieure à des taux aussi avantageux que toute autre Compagnie de première classe. Des Polices à découvert pour des risques de navigation intérieure sont émises à des Taux Spéciaux. Les Pertes sont évaluées en équité et promptement payées au Bureau principal.

DIRECTEURS : — HON. JOHN YOUNG, Président. J. F. SINCENNES, Vice-Président.

ANDREW ROBERTSON, J. R. THIBAUDEAU, L. A. BOYER, M. P.

JOHN OSTELL, W. F. KAY, M. C. MULLARKY, ANDREW WILSON,

Secrétaire-Trésorier, ARTHUR GAGNON. Gérant Général, ALFRED PERRY.

Gérant de la Branche Marine, CHAS. G. FORTIER.

BANQUIERS : — BANQUE DE MONTREAL BANQUE DU PEUPLE.

5-46-52-1